



EDUC_04_07_24

Paris, le 04 juillet 24

Aux Secrétaires des Sections Départementales

Circulaire de rentrée 2024 : ce qu'en pense la FSU – SNUipp

La circulaire de rentrée 2024 s'inscrit, sans surprise, dans la continuité des politiques menées depuis 2017 dans l'Éducation Nationale. Elle vient ajouter une nouvelle justification des mesures du Choc des savoirs, y compris en promouvant des mesures dont les textes non publiés que sont les programmes de cycles 1 et 2 et le décret sur la labellisation des manuels. Sans annonce aucune sur d'éventuels moyens qui permettraient d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des personnels, ce nouvel outil de communication ministérielle assène "la cohésion" à toutes les sauces comme pansement d'une école en souffrance. Le texte expose une litanie de "bons sentiments" mettant en avant les éternelles marottes ministérielles : enseignements des "fondamentaux", "égalité des chances", évaluations nationales, autorité

Le caractère inégalitaire de l'école française est au mieux minimisé et qualifié de "territorial", au pire passé sous silence. Rien n'est dit en effet sur les inégalités scolaires corrélées aux inégalités sociales. A des formules qui invitent l'école à amener chaque élève "au plus haut de ses aptitudes", il ne s'agit pas de faire réussir tous les élèves en luttant contre les inégalités scolaires et les déterminismes mais bien d'amener chacun et chacune là où il ou elle le peut. D'un point de vue général, le ministère fait comme si sa politique éducative était la solution aux inégalités scolaires alors qu'elle les construit. Et ce n'est pas le saupoudrage de bons mots à l'attention des personnels qui permettra à la rentrée de faire oublier le mépris permanent qu'elles et ils subissent au quotidien.

Les principaux axes de la circulaire de rentrée

1. La cohésion par la progression de chacun : réactiver l'école comme ascenseur scolaire et social

Dans le premier degré, l'année scolaire 2024-2025 sera caractérisée par trois évolutions substantielles.

- une nouvelle manière d'enseigner les mathématiques et le français en cycle 1 et en cycle 2, la poursuite des plans français et mathématiques et les formations en constellations
- la labellisation des manuels (aucun argument pour justifier cette labellisation)
- la généralisation des évaluations nationales du CP à la seconde.

Ce qu'en pense la FSU-SNUipp :

Assurer la cohésion sociale dans l'école et par l'école ne se décrète pas mais nécessite plutôt des moyens et des mesures qui combattent les déterminismes, notamment sociaux.

Côté contenus d'enseignement, même s'il n'y a pas de référence directe aux mesures du Choc des savoirs, ce sont bien elles qui constituent la colonne vertébrale de cette circulaire. On retrouve les obsessions qui ont guidé la rédaction des nouveaux programmes avec une vision très "étapiste" (du "simple" au "complexe"), alors que les apprentissages ne se construisent pas d'une manière si linéaire. En mathématiques, l'automatisation remplace l'intelligence des situations. En français, la répétition est préconisée au détriment de la réflexion sur la langue. Enfin, le pilotage du métier enseignant par les évaluations nationales est clairement explicité. Or pour la FSU-SNUIPP, ces évaluations restent inutiles pour les enseignements et sont la clé de voûte du Choc des savoirs. Elle rappelle son opposition et l'appel à la non passation pour la rentrée prochaine.

2. La cohésion par la lutte contre toutes les formes d'assignation

Pour "*s'élever contre toutes les barrières sociales, géographiques ou culturelles*", la mixité sociale et scolaire et l'adaptation aux besoins des territoires sont considérées comme une priorité avec l'annonce de la refonte de la carte de l'éducation prioritaire.

La pleine inclusion scolaire doit se poursuivre avec l'expérimentation d'une nouvelle organisation du service public de l'école inclusive dans quatre départements, à travers la mise en place de pôles d'appui à la scolarité (PAS). La rémunération des AESH qui interviennent sur le temps méridien sera désormais prise en charge par l'Etat.

L'école doit être le lieu de la fabrique du citoyen et lutte contre tous les stéréotypes :

- le principe de laïcité doit être respecté et l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale doit être intraitable sur son respect

- l'entrée en vigueur des nouveaux programmes d'EMC
- la poursuite de la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons, avec :
 - un *“travail de fond”* qui sera engagé sur les pratiques pédagogiques non stéréotypées, notamment en mathématiques, de la maternelle à la terminale
 - une formation pour les psychologues scolaires
- le respect de l'autorité des professeurs et la lutte contre les différentes formes de violence avec un ensemble de mesures annoncées mais non précisées, et l'ouverture des cours d'empathie d'une plateforme à destination des parents (pHare)

Ce qu'en pense la FSU-SNUipp :

La lutte contre les formes d'assignation qu'elles soient sociales, genrées ou liées au handicap doit passer par un travail de fond ancré dans la formation initiale et continue des personnels et par une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour favoriser la mixité scolaire. Les nouveaux programmes d'EMC martèlent des injonctions au respect des règles et ne portent pas la nécessité de développer l'esprit critique. Ils sont emblématiques de cette priorité mise à une forme de « dressage ».

3. La cohésion autour de l'école et de ses personnels

Dès la rentrée, une force mobile scolaire sera créée au niveau national *“pour apporter, en cas de crise, un appui et des renforts aux équipes académiques en moins de 24 heures”*. Les écoles et établissements seront invités à constituer des réseaux d'appui éducatif au sein desquels les AED pourront participer à la sécurisation de l'ensemble des enceintes scolaires du premier et du second degrés.

Du côté des personnels et de leur carrière, la circulaire promeut la réforme de la formation initiale en cours et propose de *“déployer en dehors du temps de face-à-face pédagogique”* la formation continue. La circulaire fait également la promotion du *“CNR éducation – notre école, faisons-la ensemble”*.

Ce qu'en pense la FSU-SNUipp :

Le ton utilisé par la ministre est quasi martial avec des formules du type *“ni lâcheté, ni faiblesse, ni tiédeur”, “bouclier républicain”* qui confirme le ton utilisé par Gabriel Attal lors du discours de Viry Chatillon et qui dénote une préférence pour la fermeté et la sanction quand il s'agirait de renforcer les conditions d'un dialogue serein avec les familles et les élèves. La FSU-SNUipp dénonce l'appauvrissement des contenus de formation, initiale ou continue, qui sont toujours centrés sur les fondamentaux et permettent d'imposer des bonnes pratiques aux enseignant-es.

4. La cohésion sociale par l'avenir que prépare l'école : construire dès à présent l'école du futur

Dans cette dernière partie, il est question d'une "stratégie de l'éducation nationale sur l'intelligence artificielle", du programme PIX, de la poursuite des mesures qui concernent la protection de l'environnement et la transition écologique, sans grandes nouveautés.

Enfin, le renforcement des compétences psychosociales des élèves est évoqué avec une feuille de route sur le développement de ces compétences qui sera rendue publique d'ici la rentrée.

Pour la revalorisation de la santé scolaire et de ses personnels, une mesure d'attractivité par la restructuration des grilles indiciaires des médecins scolaires est envisagée ainsi que des assises de la santé scolaire.

Ce qu'en pense la FSU-SNUipp :

Alors que la transition écologique et la protection de l'environnement devraient constituer une priorité, les mesures dans ce domaine restent très floues.

Encore une fois le ministère passe complètement à côté de l'écoute des personnels, des organisations syndicales et de la recherche sur l'école pour en préparer les transformations qu'il affiche comme moteur d'une nécessaire cohésion sociale.

Le Secteur éducatif